



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

PREFECTURE
Direction de la citoyenneté et de
la légalité
Bureau de l'urbanisme

Saint-Denis, le 23 avril 2018

Affaire suivie par
Faouzia MROIVILI
Tél : 02 62 40 76 71
faouzia.mroivili@reunion.pref.gouv.fr

Synthèse de la consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral relatif à la réalisation de deux belvédères par le Conservatoire du littoral sur la commune de Saint-Denis

Conformément aux dispositions de l'article L.121-24 du code de l'urbanisme, le projet de réalisation de belvédères par le Conservatoire du littoral sur la commune de Saint-Denis a été mis à la disposition du public du vendredi 6 avril 2018 au vendredi 20 avril 2018 au bureau de l'urbanisme de la préfecture et par voie électronique sur le site des services de l'État à La Réunion.

La consultation a donné lieu à 1 participation, avec avis favorable au projet, durant ce délai.